

Un prêtre italien suspendu dans les Deux-Sèvres pour agressions sexuelles, selon le diocèse

L'archevêque de Poitiers, Pascal Wintzer, a annoncé mercredi 7 décembre 2022 la suspension d'un prêtre italien des Deux-Sèvres qui lui a avoué avoir « commis des agressions sexuelles sur des mineurs » dans les années 90 au Brésil. Le père Gabriele-Arcangelo Biagioni, prêtre

 Ouest-France © 09/12/2022 #Régions

Un prêtre italien suspendu dans les Deux-Sèvres pour agressions sexuelles, selon le diocèse

Un prêtre officiant dans les Deux-Sèvres est interdit de ministère public depuis ce mercredi 7 décembre 2022, a annoncé l'archevêque de Poitiers, Pascal Wintzer. Le prêtre lui a avoué avoir « commis des agressions sexuelles sur des mineurs » dans les années 90 au Brésil.

 Ouest-France

Avec AFP.

Publié le 09/12/2022 à 10h04

L'archevêque de Poitiers, Pascal Wintzer, a annoncé mercredi 7 décembre 2022 la suspension d'un prêtre italien des Deux-Sèvres qui lui a avoué avoir « commis des agressions sexuelles sur des mineurs » dans les années 90 au Brésil. Ici, l'église abbatiale Saint-Florent du Mont-Glonne, à Saint-Florent-le-Vieil. Photo d'illustration. | FRANCK DUBRAY / ARCHIVES OUEST FRANCE

L'archevêque de Poitiers, [Pascal Wintzer](#), a annoncé mercredi 7 décembre 2022 la suspension d'un prêtre italien des Deux-Sèvres qui lui a avoué avoir « **commis des agressions sexuelles sur des mineurs** » dans les années 90 au Brésil.

Le père Gabriele-Arcangelo Biagioni, prêtre de la paroisse de Saint-Junien en Mellois, est « **venu spontanément** » se livrer auprès de Pascal Wintzer, indique ce dernier dans un communiqué. « **Rien n'est mentionné ni sur ce sujet ni sur son ministère au Brésil dans le dossier qui le concerne à l'archevêché** », ajoute le prélat qui a « **informé le parquet** » de cet aveu.

Aucune poursuite en France

Cependant, le prêtre étant italien et les faits « **commis à l'étranger** », aucune poursuite ne pourra avoir lieu en France, selon l'archevêque. Le père Gabriele-Arcangelo Biagioni a été suspendu depuis le 7 décembre, « **interdit de tout ministère public** » et interdit de rentrer en « **contact avec les mineurs** ». Mgr Wintzer assure n'avoir eu connaissance d'aucun fait d'agression le concernant en France.

« L'importance de rendre publiques de telles décisions »

« **Je mesure l'importance de rendre publiques de telles décisions, avant tout pour protéger des personnes qui pourraient être victimes** » ajoute-t-il, invitant toute personne ayant des doutes sur les agissements de ce prêtre lors de son ministère en France à en parler aux « **autorités compétentes** ».

Il y a un peu plus d'un an, le rapport Sauvé avait démontré l'ampleur de la pédocriminalité au sein de l'Église catholique française depuis les années 50. Ce rapport estimait à environ 330 000 le nombre de victimes agressées alors qu'elles étaient mineures.